

UNE ERREUR FATALE

Par Profil supprimé Posté le 3/12/2016 à 21:50

Bonjour à tous.

Il y a une semaine de cela, un ami m'a parrainé sur un site de paris en ligne. En mettant un peu de sous, j'en recevais gratuitement pour pouvoir parier. Donc par la suite j'ai retiré l'argent que j'avais mis pour ne jouer qu'avec l'argent que l'on m'a offert. Je rentrais du boulot il y a deux jours, il pleuvait, j'ai voulu faire un petit pari de 10 euros sur mon portable, mais une fois arrivé chez moi je me suis rendu compte que le pari effectué était de 1000 euros. Argent que je n'avais pas. J'ai appelé le site pour prévenir de la mésentente, ils n'ont rien voulu savoir et ce matin je me suis vu le prélèvement de 960 sur mon compte par le site. Je suis donc à découvert de 800 euros maintenant, ayant déjà fait mes achats de Noël. Cette année non seulement je ne pourrai pas fêter Noël en famille mais je risque également de ne pas savoir comment manger. J'ai rendez-vous avec mon banquier lundi pour essayer de trouver une solution ... qui risque de m'endetter encore longtemps ...